

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

Rejeté

N° CD83

AMENDEMENT

présenté par

M. Tivoli, Mme Sabatini, M. Schreck, Mme Roullaud, M. Meurin, M. Blairy, M. Markowsky,
M. Evrard, M. Marchio, Mme Lechanteux, M. Houssin, M. Guibert et Mme Bouquin

ARTICLE 14

À la dernière phrase de l'alinéa 3, après le mot :

« scientifiques »,

insérer les mots :

« , en intégrant notamment le recensement du nombre d'attaques dans le département ou le territoire concerné, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour ne plus avoir de conflits entre les éleveurs et agents de l'OFB sur le fondement des données scientifiques, qui varient selon les territoires et les méthodes d'analyse, il convient d'intégrer dans ces données le nombre d'attaques causées par le loup dans le département.